



TRIBUNE

Newsletter spéciale Covid-19

de Lyon Place Financière et Tertiaire – 3 juin 2020



François TURCAS

Président de la CPME du Rhône et de la CPME Auvergne-Rhône-Alpes

M'offrir la possibilité d'exprimer le point de vue des PME, aux premiers jours de notre sortie de confinement, aurait dû m'obliger à davantage d'enthousiasme. Mais, vous proposant d'analyser la situation (dans les colonnes de LPFT) sous l'angle financier surtout, l'exercice me fait déjà redouter le mur de la dette qui guette tant l'Etat que les entreprises.

Du côté de l'Etat d'abord, tous prétendent réinvestissent le fameux « jour d'après » en dépensant davantage...intelligemment bien sûr. Une surenchère étourdissante qui laisserait penser que tout serait possible par l'émission de monnaie ou la souscription de dettes... Nos enfants et petits-enfants s'en souviendront.

Du côté des entreprises ensuite, et notamment des PME, l'euphorie est manifestement moins prégnante. Ne serait-ce que parce que, ayant engagé ses deniers personnels, le « petit patron » doit plus que tout, faire preuve de responsabilité.

La quasi-totalité d'entre eux a souscrit au PGE, non plus pour investir ou embaucher, mais pour pallier urgemment la destruction de son chiffre d'affaires. Alors même que les TPE sont déjà sous-capitalisées.

Si rien n'est fait – et c'est l'un de mes combats à la CPME – le tissu de nos entreprises ne sera plus incarné que par des zombies qui s'épuiseront à payer leurs dettes ou qui, malheureusement devront déposer leur bilan.

Il faut donc rapidement envisager une opération systématique de restructuration et d'assainissement de bilan des entreprises – les plus petits pourraient bénéficier d'un effacement de créances. Pour les PME, la possibilité d'une conversion des PME en prêts participatifs (de longs termes et assimilés à du capital) devrait être examinée.

Nous comptons sur l'éligibilité et la bienveillance de la communauté financière.

